



FONBEAUZARD

# Projet pédagogique

Plan Mercredis

2024/2025

## Sommaire

L'équipe pédagogique .....	3
Les locaux .....	3

Les objectifs PEDT

## La vie à l'ALAE

1 / POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION .....	6
2 / FONCTIONNEMENT .....	6
3 / JOURNÉE TYPE .....	6
4 / LA PLACE DE L'ENFANT .....	8
5/L'OBJECTIF opérationnel.....	10
6 / LES THÉMATIQUES.....	11
<b>PARTENARIATS</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
1 / LES PARTENARIATS.....	11
2 / L'INCLUSION.....	12
4 / L'ÉVALUATION .....	13

## 1 / L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

	Nom / Prénom	Formation
Directrice	MILLERA Sophie	BPJEPS LTP
Directrices adjointes	Perron Jessica	DEJEPS
	Brunet Andréa	DUT Sanitaire et Sociale
Animateurs	BIAS Flora	<i>Stagiaire BAFA</i>
	LAROCHE Isabelle	<i>BAFA</i>
	BOLZONI Emma	<i>BAFA</i>
	BAALI Lyna	<i>BAFA en cours</i>
	GENEST Océane	<i>BAFA en cours</i>
	ROSARIOA Francine	<i>CAP PE et BAFA</i>
	BENCHENINE Medhi	<i>BAFA en cours</i>
	BRUNEL Yanis	<i>BAFA en cours</i>
	SAILLARD Alexandra	<i>Non diplômé</i>
	Llauro Jade	<i>BAFA</i>
	BANCILHON Sabrina	<i>BAFA</i>
	BARIE Clarisse	<i>Brevet fédéral jeune</i>

## 2/ LES LOCAUX

Locaux maternels	Locaux élémentaires
Une salle polyvalente Un hall d'accueil, hall regroupant trois classes de MS/GS Une salle de cantine / activités Une salle d'activités	Une salle polyvalente Un hall d'accueil Une salle de cantine / activités Une salle d'activités

### 3/ LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

## PEDT

Consolider pour les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.

Développer l'apprentissage de la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable

Offrir aux enfants en situation de handicap, un accueil de qualité sur les temps ALAE, CAJ, et ALSH propice à favoriser leur inclusion.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre à l'enfant de découvrir son environnement immédiat à travers le jeu, les activités manuelles, d'expressions et sportives.

Amener les enfants à appréhender et comprendre le vivre ensemble sur tous les temps partagés

Sensibiliser les enfants à la différence (âge, taille, culture, couleur de peau, régime alimentaire, handicap, apparences, etc..)

## CRITERES D'EVALUATION

Les enfants participent et choisissent des activités diversifiées.

Les enfants découvrent d'autres cultures à travers d'activités

Les enfants connaissent leur environnement

Les enfants font des découvertes

Prendre en considération l'évolution de l'enfant dans ses besoins

Respect des règles de vie

Respect entre eux

Les enfants sont capables de partager du matériel

Les enfants s'entraident

Les enfants ont pu échanger entre eux de manière positive

Les enfants s'écoutent les uns les autres

Les enfants se respectent les uns les autres

Les enfants savent se repérer dans l'espace et le temps

Les enfants s'entraident

Faire vivre ces objectifs au quotidien ne dépend pas seulement de projets d'animation ou d'actions ponctuelles qui peuvent être menées. Il s'agit avant tout d'un état d'esprit dont découlent une posture et un discours éducatif cohérent de la part de l'ensemble des membres du ALAE.

Cela implique qu'au-delà du rôle de cadre lié au respect de la règle, chacun s'attachera à développer une véritable écoute des enfants, afin que ceux-ci aient non seulement la latitude de pouvoir exprimer leurs choix, leurs idées, leurs points de vue, leurs envies, leurs propositions voire leurs critiques, mais également la conviction d'avoir été entendus et pris en compte.

A ce titre, plusieurs temps seront mis en place, comme un espace de médiation, des temps de débats sur des thématiques qui interpellent ou préoccupent les enfants, mais également des espaces de prise d'initiative de décision qui conditionnent non seulement la mise en place de certains projets, mais aussi de certains aspects du fonctionnement de l'ALAE, dans lequel les enfants auront en fonction de leurs envies et de leurs moyens, l'opportunité de s'impliquer.

Ce même état d'esprit d'écoute et d'ouverture nous guidera dans notre travail partenarial, dans lequel la place des familles sera prépondérante. Avec l'ambition de pouvoir mettre en place, au moins une fois par période scolaire, un évènement festif particulier (portes-ouvertes, grand jeu, spectacle, tournoi...) où les parents seront conviés, dans le but de créer des moments de vie positifs ALAE/Enfants/Famille qui renforcent à la fois la convivialité et les liens de coéducation.

Pour ce faire nous garderons à l'esprit que nos projets devront toujours répondre aux points suivants :

- Qu'ils comportent un aboutissement précis dans le temps et dans l'espace
- Qu'ils soient réalistes pour garder une possibilité de réussite certaine
- Qu'ils soient modulables au fur et à mesure de leur évolution pour éviter les situations d'impasse
- Qu'ils soient ouverts au monde et se situent dans la réalité des choses

Les critères et les indicateurs nécessaires à l'évaluation de chaque projet seront déterminés par l'animateur et/ou l'équipe. Les évaluations, qui seront régulières permettront de réajuster le travail de tous en direction des objectifs visés et dans la mise en question permanente de nos propres capacités à donner à l'enfant, ou à construire avec lui, un « capital de confiance » à la mesure de ses progrès individuels ou dans le cadre du collectif.

# LA VIE A L'ALAE DES MERCREDIS

## 1 / POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION

### ❖ 12h à 13h :

Les enfants ont accès à la restauration scolaire qui se déroule en un seul service. Ils ont par la suite la possibilité de jouer à l'extérieur et/ou dans les salles d'activités.

### ❖ 13 à 13h30 :

Départ et arrivée possible sous **demande de dérogation** à effectuer auprès du pôle éducation.

### ❖ 13h30 à 16h30 :

Un temps calme ou la sieste leur est proposés.

De 14h à 16h les enfants sont en activités par groupe d'âge (MS / GS – CP / CE1 – CE2/ CM)

De 16h à 16h30 les enfants goûtent.

**Aucun départ ne sera possible avant 16h30** sauf demande exceptionnelle à effectuer au pôle éducation.

## 2 / FONCTIONNEMENT

Dans le groupe maternel, les animateurs réalisent un roulement afin que l'ensemble des enfants apprennent à connaître chaque membre de l'équipe.

<b>PS / MS (dormeurs) :</b> 12h à 13h : cantine (petit préfa) 13h à 15h30 : sieste (deux dortoirs de l'école) 15h30 à 16h : habillage 16h à 16h30 : goûter (petit préfa) 16h30 à 18h30 : récréation	<b>MS / GS (non dormeurs) :</b> 12h à 13h : cantine 13h à 13h30 : récréation 13h30 à 14h : temps calme 14h à 16h : activités 16h à 16h30 : goûter (petite cantine) 16h30 à 18h30 : accueil du soir
--	--

Dans les groupes élémentaires.

12h à 13h : cantine

13h à 13h30 : récréation

13h30 à 14h : temps calme

14h à 16h : activités

16h à 16h30 : goûter (cantine)

16h30 à 18h30 : accueil du soir

### 3 / JOURNÉE TYPE

#### Maternelle :

Les maîtresses font l'appel des enfants qui partent et nous récupérons les enfants qui restent à la cantine.

2 options pour le repas :

Si moins de 30 enfants : tout le monde mange dans la petite cantine.

Si plus de 30 enfants :

- Les dormeurs et les enfants qui partent après le repas mangent au petit préfa
- Les non dormeurs mangent dans la petite cantine.

Les animatrices sont affectées à un niveau, elles suivent donc leur groupe pour le repas.

Sortie de cantine :

Une animatrice dépose les enfants qui partent après le repas à l'accueil à la direction.

Vérification de l'appel de ceux qui restent pour l'après - midi, et communication avec la direction (pour confirmer que tout est ok, ou pour informer d'un enfant en plus ou en moins).

Pour les autres : jeux libres dans la cour (préau et salle Po si pluie) jusqu'à 13h15.  
PS et certains MS : sieste

Les MS / GS : Temps calme jusqu'à 14h (les animatrices tournent en pause)  
14h - 15h50 : activité

16h : goûter dans le petit réfectoire pour les 3 niveaux.

#### Elémentaires :

Les maîtresses font l'appel de ceux qui partent, les enfants qui mangent à la cantine vont poser les cartables dans la cour puis viennent manger à la cantine.

2 animateurs de surveillance extérieur, refont l'appel avant l'entrée en cantine.

Les animateurs tournent sur les « postes » selon le planning du jour : au minimum nous avons :

- 2 en cantine qui mangent
- 2 en cantine qui surveillent
- 2 dans la cour en surveillance

13h – 13h30 : tous les enfants sont en temps libre dehors (sous le préau / salle Po en cas de Pluie)

Accueil ALAE ouvert, certains animateurs ont des TW afin d'envoyer les enfants qui partent.

13h30 : un animateur récupère la feuille d'appel et vérifie les enfants qui restent l'après-midi (puis ramène la feuille à l'accueil).

14h – 15h50 : Activité en 2 groupes :

- CP – CE1
- CE2 – CM1 – CM2

16h : Goûter dans la cantine pour tout le monde.

A partir de 16h30 :

Après le Goûter, tous les enfants, mater et élem sont dans les mêmes espaces en temps libres avec le choix de l'espace :

- Cour / préau ext
- Cantine
- Petit Préfa

Les animateurs sont répartis dans ces espaces en fonction du planning de la semaine.

## 4 / LA PLACE DE L'ENFANT

### 4.1 Les thématiques des jeux

Nous ne nous interdisons aucune thématique dans la mesure où l'équipe pourra mobiliser les compétences nécessaires à leur réalisation.

Même si les enfants peuvent être très sensibles au résultat ou au « produit fini », nous sommes particulièrement attentifs au vécu et au ressenti de l'enfant PENDANT l'activité, et à tout ce que, ce vécu peut procurer en termes d'émotions, de satisfaction, mais aussi de message dont il peut être porteur.

- Qu'il s'agisse de compétition pour valoriser le « savoir gagner », le « savoir perdre », le respect des règles, de l'adversaire et du partenaire, ou de jeu de coopération.
- Qu'il s'agisse d'activités de création ou d'expression, que le support soit plastique, corporel, écrit, musical ou oral.
- Qu'il s'agisse d'activités scientifiques ou techniques, pour ce qu'elles promettent de découvertes, de compréhension, et de réflexion.

#### 4.2 La participation des enfants

L'équipe d'animation réfléchira tout au long de l'année à des systèmes permettant aux enfants de s'impliquer dans le fonctionnement de l'ALAE.

Cette dynamique sera lancée dès la rentrée, en ciblant particulièrement les classes de MS/GS, puis sera étendue aux autres enfants au fil de l'année, en fonction de leurs envies et leurs capacités.

Dans la même idée et dans la poursuite de ce qui a été mené l'année dernière, nous tenterons également de faire émerger des projets d'enfants, c'est-à-dire leur appartenant de l'idée à la finalité, en passant par la conception et la réalisation. Le rôle de l'animateur consistera alors de les accompagner, de les conseiller et de les soutenir tout au long de la démarche.

*N'oublions pas que donner la parole aux enfants, cela implique aussi de leur apprendre à s'en servir.*

## 5/L'OBJECTIF opérationnel

L'objectif opérationnel est le même que celui des deux ALAE.

Le but étant de mettre l'accent sur l'autonomie et la découverte des enfants lors du plan mercredi.

E N F A N T S	<b>❖ Objectif général (OG) 1 : Etablir un cadre sécuritaire et fonctionnel.</b>		
	<b>➤ Oo 1.2 : Amener les enfants à ETRES ACTEURS leurs propres règles de vie.</b>		
	<b>Moyens :</b> Faire les règles avec eux permet de jauger ce qu'ils comprennent de la règle, petits comme grands. Réalisation d'affichages fait par et pour les enfants compréhensibles par le maximum d'enfants (donc écriture et pictogrammes. Être vigilant à l'application des règles. Adapter l'affichage et la définition des règles selon le niveau en maternelle et élémentaires.	<b>Critères :</b> Combien d'enfants ont participé ?  Les affichages sont faits ?  Les animateurs utilisent les affichages pour rappeler les règles en cas de besoin	<b>Indicateurs :</b> 1,2,3,4,5....  Oui/Non  Oui/Non avec pourcentage
	<b>❖ OG 2 : Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps périscolaire.</b>		
	<b>Oo 2.1 Développer l'autonomie des enfants.</b>		
	<b>Moyens n°1 :</b> Proposer des activités et projets d'activités variés : activités physiques, culturelles, manuelles, scientifiques. Proposer des temps « autonomes calmes » : jeux de société, dessins... En proposant ce panel d'activités chaque enfant peut choisir et découvrir des activités selon ses goûts personnels.	<b>Critères :</b> Plusieurs activités proposées sur chaque temps  Propositions diversifiées (évaluation par les fiches activités)  Evaluation des activités par les enfants en utilisant un outil (smileys, jauge, cases à cocher) à chaque réunion et en fin d'activité	<b>Indicateurs :</b> [0-3], [4-6], [7-9] ...  Oui/Non
	<b>Oo 2.2 Permettre à l'enfant de se connaître pour mieux interagir dans le collectif : Intelligence émotionnelle.</b>		
	<b>Moyens :</b> Donner la possibilité de s'exprimer.  Permettre à l'enfant de reconnaître ses émotions.  Valorisation des enfants. Les aider à se confier. Création de supports visuels.	<b>Critères :</b> Lors de conflits ou de bobologie, combien d'enfants sont capables de reconnaître leurs émotions ?	<b>Indicateurs :</b> Observations et grille d'évaluation en annexe Ronde de paroles en fin d'activité pour que chaque enfant exprime son ressenti, a-t'il trouver sa place dans le collectif.  Grille d'évaluation : combien d'enfants ont des réponses : positives, neutres, négatives. Oui pourquoi, non pourquoi...

## 6 / LES THÉMATIQUES

Les thématiques sont choisies au fur et à mesure de l'année :

Périodes	Thématiques
Mercredi 4 septembre au 16 septembre 2024	Recyclage
Mercredi 6 novembre au 18 décembre 2024	Rallye Photo / Les Lutins
Mercredi 8 janvier au 12 février 2025	
Mercredi 5 mars au 9 avril 2025	
Mercredi 30 avril au 2 juillet 2025	

## 1 / LES PARTENARIATS

### 1.1 Toulouse métropole

Toulouse Métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Elle regroupe 37 communes qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet commun d'aménagement du territoire. En juin 2023, Toulouse Métropole nous a communiqué de nombreux appels à projet susceptible de répondre à nos objectifs pédagogiques pour nos structures. C'est pourquoi, l'ALSH des mercredis s'est positionné sur plusieurs projets à mener pour l'année scolaire 2023-2024.

### 1.2 CAF : dispositif plan mercredi

#### **Définition**

« Le Plan mercredi crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Il permet de proposer, depuis la rentrée 2018, des activités de grande qualité le mercredi.

Le label Plan mercredi ouvre ainsi une nouvelle étape dans l'offre périscolaire en garantissant aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

Le soutien renforcé des pouvoirs publics aux collectivités va contribuer à cette dynamique et leur permettre d'offrir davantage d'activités, notamment en milieu rural.

Le Plan mercredi fédère tous les acteurs. Associations et établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), associations sportives, fédérations d'éducation populaire, sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques) vont joindre leurs énergies pour proposer aux enfants une offre périscolaire riche et diversifiée. Sport, culture, nature, activités manuelles et numériques contribueront à leur épanouissement.

Avec le Plan mercredi, nous repensons les temps de l'enfant dans leur globalité, en articulant mieux les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

C'est la condition de leur bien-être et donc de leur réussite ».

Jean-Michel Blanquer - Ministre chargé de l'Éducation nationale 2018

Le but du « plan Mercredi » est de consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement. Afin de développer le savoir vivre ensemble, de faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux et permettre l'accès de tous aux activités éducatives, sportives, artistiques et culturelles.

Les objectifs :

- La démarche du Plan mercredi consiste à s'appuyer, au regard de la dynamique lancée, sur la prise en compte des besoins de l'enfant, sur les acquis des projets éducatifs de territoire (PEDT), notamment en matière de démocratisation des activités sportives et culturelles, de leur complémentarité avec le temps scolaire et d'ancrage sur le territoire, sur ses acteurs et sur ses ressources.
- Le Plan mercredi est un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir aux enfants des activités de grande qualité le mercredi. -Il permet de dépasser le débat sur les rythmes scolaires, en articulant les temps de l'enfant (scolaire et périscolaire) sur les territoires.
- Il est « inclusif » en ce qu'il vise à l'intégration maximale des enfants en situation de handicap.

## 2 / L'INCLUSION

Le handicap est défini comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Recouvrant une notion sociale, la situation de handicap résulte de la rencontre entre une déficience, une situation ou un acte de la vie courante et des incompatibilités que cela engendre du fait d'un environnement inadapté. Le handicap n'est qu'une partie constitutive d'une personne. L'enfant est un tout, avec une personnalité, une éducation, un parcours de vie, une histoire.

La commune de Fonbeauzard répond aux exigences de la CAF/ CTG/PEDT quant à la mise en place de protocole d'accueil d'enfant en situation de handicap. Elle met à disposition de l'ALAE des moyens humains individuels pour l'inclusion des enfants.

Un protocole est mis en place avant l'inclusion :

- Prise de contact avec la famille et le responsable du service concerné (ALAE/ALSH/CAJ),
- Ecriture du dossier SIAM,
- Recueil des besoins d'accueil de la famille,
- Recrutement d'un moyen humain individuel si besoin,
- Accueil de l'enfant possible et selon la nécessité, après le recrutement d'un accompagnement avec un auxiliaire de vie de loisirs.
- Bilan régulier pour ajuster le rythme de l'accueil de l'enfant mais aussi l'accompagnement des familles dans son environnement social.

Se fixer des objectifs nécessite de mesurer régulièrement notre action sur le terrain de manière à effectuer les réajustements nécessaires à la bonne conduite du projet.

Les temps d'évaluation et de bilan réunissant toute l'équipe pédagogique sur l'année sont les suivants :

### **4.1 La réunion de programmation (3h par période)**

Chaque période s'articule autour d'une thématique commune entre les deux équipes. Ils ont une réunion de trois heures par période pour définir la thématique, leurs activités, la sortie de la période et lister leurs besoins en matériels. Cette réunion leur permet également de réaliser leur prototype afin de présenter un visuel à vos enfants lors de la présentation des activités.

### **4.2 Les réunion de préparation (3 réunions d'une heure par période)**

Les animateurs disposent de trois réunions d'une durée d'une heure par période. Ces réunions ont pour but d'anticiper les activités, les grands jeux et les sorties. Ce sont des temps en autogestion.

### **4.3 Le bilan intermédiaire (semestriel)**

Outre le bilan de fin d'année, un bilan intermédiaire est organisé courant janvier / février. Celui-ci sert avant tout à évaluer l'avancée globale de nos actions, au regard des objectifs du projet pédagogique, et à réajuster, si nécessaire, le travail que nous nous proposons d'effectuer pour le semestre suivant.

### **4.4 Le bilan de fin d'année**

Courant Juin sera organisé un premier bilan collectif avec l'équipe pédagogique, ayant pour objectifs :

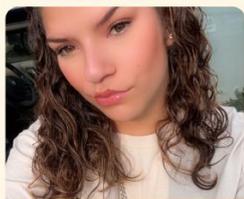
Un regard objectif de l'ensemble du travail effectué tout au long de l'année (notamment en termes d'organisation, d'actions mises en œuvre et de résultats mesurés) et ses propositions concrètes pour anticiper l'année scolaire à venir.



## EQUIPE D'ANIMATION ELEMENTAIRE 2024/2025



Lyna



Emma



Yanis



Sabrina



Pascale



Sandrine



Clarisse



Delphine



Mehdi



Jade

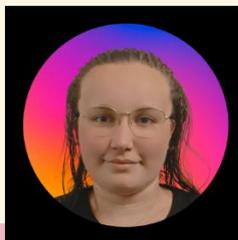
Eliott Pdn  
Directeur CAJ



Sophie  
Directrice ALAE



Andréa  
Directrice Adjointe ALAE elemntaire  
et Directrice ALSH



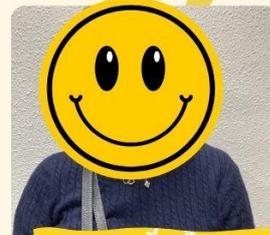
# EQUIPE D'ANIMATION MATERNELLE 2024/2025



Isabelle



Francine



Jessica



Alexandra



Océanne



Zaza



Flora



Sabrina



Sophie  
Directrice ALAE



Jessica  
Directrice adjointe  
& Directrice  
Mercredis

## Annexes : Contacts



- Malaise, accident de la route, incendie, personne blessée : 15, 18 ou 112 (ou 114 par SMS)
- Infraction (violences, agression, vol, cambriolages) : 17 ou le 112 (ou 114 par SMS)
- Assistance aux sans domicile fixe (SDF) : 115
- Enfance en danger (violences sur mineurs) : 119 et 116 111
- Secours aériens : 191
- Secours maritimes : 196 ou le 112 depuis le littoral et Radio VHF Canal 16 depuis la mer
- Centre de consultation médicale maritime (CCMM)
- Alerte attentat : 197
- Enfants disparus : 116 000
- Plan Alerte enlèvement
- Spéléo secours français (SSF) : 112
- Risque pour la sécurité dans les transports en commun : 3117 ou par SMS au 31177
- Intoxication (empoisonnement)
- Prévention du suicide : 31 14